



BELLEVUE – BORDS DE PENFELD

SYNTHESE DES ECHANGES DU 16 MAI 2019

**PLACE DE METZ
SUR SITE**

Ce document constitue une synthèse de la rencontre du 16 mai 2019 portant sur l'aménagement de la Place de Metz, deuxième réunion de concertation sur le sujet (la première réunion s'est tenue le 28 mars 2019).

1/ Présentation des intentions d'aménagement de la place de Metz suite à la réunion de concertation du 28 mars.

Le schéma d'aménagement présente une place qui permet des usages multiples et améliorés avec la création d'un espace central, dont le revêtement en béton permettra d'accueillir des petites animations, des Food trucks, et des activités ludiques telles que la pratique du vélo. Les traversées piétonnes sont maintenues en améliorant la qualité des traversées pour les usagers par le traitement de celles-ci en béton lavé et dalles.

Il est maintenu un espace de pétanque avec un sol stabilisé mais cette fois-ci délimité.

La surface d'espaces végétalisés est augmentée. Il est proposé la création d'une noue et la diversification des plantations d'arbres, arbustes et fleurs afin de proposer une ambiance nature à cette place.

L'aire de jeux sera confortée par une augmentation de sa surface. Elle sera clôturée et offrira des jeux pour des âges de 1 à 12 ans dont une balançoire afin de la rendre plus attractive.

La captation des eaux pluviales sera traitée dans le réaménagement de cette place par infiltration sous la place centrale et la création d'une noue.

2/ Ateliers de concertation sur deux sujets

Le mobilier urbain pour la place centrale :

Du mobilier urbain moderne permettant de s'asseoir, de déjeuner, de s'allonger est souhaité pour cet espace. Deux propositions sont faites sur le choix du matériau entre le béton ou le bois.

Ces mobiliers « graphiques » seront installés autour de la placette centrale, des bancs plus « classiques » conformes à ceux installés actuellement seront également prévus sur les autres espaces de la place : aire de jeux, boulodrome ...

La majorité des participants optent pour du mobilier en bois, car celui-ci est considéré comme plus chaleureux et plus « agréable » pour s'asseoir sur du bois.

Concernant le mobilier urbain en béton, celui-ci n'est pas plébiscité car les habitants craignent que ce type de mobilier devienne un réservoir où pourrait stagner les eaux pluviales et se développer de la mousse. De plus, ce type de mobilier semble trop contemporain pour l'ambiance de cette place.

Certains participants évoquent également le caractère plus durable du bois par rapport au béton si on tient compte du processus global de fabrication. Enfin certains se prononcent pour mixer les matériaux et proposer du mobilier en bois et du mobilier en béton.

Résultats des avis recueillis :

- Mobilier en bois : 20
- Mobilier en béton : 3
- Mixte : 4

Palette végétale :

Deux palettes végétales sont proposées (palette champêtre ou palette horticole) à partir de photos de référence par type de plantations et secteurs :

- Les grands arbres pour les rideaux végétaux.

- Des massifs de fleurs pour des entrées.
- Des arbustes et arbres sur la place.

Les échanges nombreux ne permettent pas de définir un choix entre horticole ou champêtre mais mettent en avant un souhait d'essences « utiles » qui favorisent la biodiversité et permettent l'accueil des oiseaux, plus favorable au développement de la faune en général. Certains participants souhaitent des plantations d'essences alimentaires ou aromatiques.

Concernant la noue, il y a une volonté d'y voir des plantations plus « sauvages » avec par exemple des jonquilles, des herbes hautes.

3/ Présentation de la suite de la concertation pour l'aire de jeux

Deux schémas d'aménagement de l'aire de jeux seront mis au choix à partir de mi-juin. Les deux propositions présenteront des jeux pour les âges de 1 à 12 ans avec deux « looks » différents.

La présentation finale du projet de réaménagement aura lieu le 4 juillet à 18h00 à la salle La Baraque.

4/ Eléments de projet complémentaires

Il est précisé que le réaménagement de la place de Metz s'accompagnera d'aménagements de sécurité sur les espaces publics les plus proches :

- Accessibilité et reprise des trottoirs
- Bande cyclable
- Aménagements de voirie.

Il est prévu également le changement des luminaires sur le périmètre de la place.

Enfin, le dispositif d'aides au ravalement des maisons est étendu au périmètre de la place.

5/ Paroles libres

- Le conteneur à verre sera-t-il maintenu, modernisé ou remplacé par un conteneur enterré ?
- Le compresseur du Food truck est qualifié de bruyant, un raccordement électrique sur la place est-il envisageable ?
- Difficultés pour accéder aux WC publics de la place en raison de rassemblement de nombreux boulistes à proximité avec parfois des usages déviants (alcool, chiens...).
- Une personne craint qu'en raison de la réfection de l'aire de jeux qui prévoit des jeux pour les plus quand, il y ait des rassemblements de collégiens, lycéens....
- Nombreuses interrogations sur le principe d'infiltrations des eaux pluviales
 - ⇒ Il est proposé en séance que le service de la direction de l'écologie urbaine soit présent le 4 juillet pour répondre aux interrogations